



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du
lundi 15 janvier 2024, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2023, 20 décembre 2023, à 19 h et à 19 h 30 et du 10 janvier 2024

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Liste des dons et subventions aux organismes 2024
- 2.3. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Adoption du règlement numéro 840-2023 concernant le plan d'urbanisme
- 3.2. Adoption du règlement numéro 841-2023 concernant le règlement de zonage
- 3.3. Adoption du règlement numéro 842-2023 concernant le règlement de lotissement
- 3.4. Adoption du règlement numéro 843-2023 concernant le règlement de construction
- 3.5. Adoption du règlement numéro 844-2023 concernant le règlement sur les permis et certificats
- 3.6. Demande de dérogation mineure 2023-166 – Lot 5 274 548, cadastre du Québec (960, chemin Saint-Pierre)
- 3.7. Directives de reconstruction – Bâtiment sur le 4^e Rang Ouest

4. Loisirs et Culture

- 4.1. BLR Excavation inc. – Réfection du terrain de tennis – Certificat de paiement n° 2
- 4.2. Adoption de la tarification pour le baseball 2024
- 4.3. Camp de jour 2024 – Échelle salariale
- 4.4. Camp de jour 2024 – Embauche de l'équipe de coordination
- 4.5. Camp de jour de la relâche 2024 – Embauche des animateurs
- 4.6. Camp de jour 2024 – Approbation des coûts d'inscription et autorisation de dépenses
- 4.7. Journées de la persévérance scolaire 2024 du CREVALE – Engagement de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare

5. Voirie

- 5.1. Offre de services professionnels - Prolongement de l'égout sanitaire sur la Route 343 (avant-projet) – FNX-INNOV

6. VARIA

7. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 5 février 2024, à 19 h 30**